



Faire beaucoup plus pour nous faire entendre et gagner !

Le 27 mai, plus d'un million de salariés sont descendus dans la rue pour contester les différentes mesures envisagées par le gouvernement sur les retraites. Malgré les fortes mobilisations des 23 mars et 27 mai dernier, celui-ci reste campé sur ses positions.

Une des principales raisons évoquées pour nous faire travailler plus longtemps serait l'allongement de l'espérance de vie. Or, depuis 2002, cette tendance semble s'inverser.

De plus, d'après l'INSEE, ce n'est pas en repoussant l'âge légal de départ en retraite que celle-ci risque de s'améliorer. Sur le site de la Sécurité Sociale, on apprend que la fréquence des maladies professionnelles avec arrêt augmente très fortement avec l'âge surtout après 60 ans, tout comme celle des maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente ou un décès. En résumé on vit plus longtemps, certes, mais repousser l'âge de la retraite après 60 ans pourrait diminuer sensiblement l'espérance de vie.

ET L'EMPLOI ALORS QU'EN FAIT-ON ?

S'il y a bien un sujet dont on ne parle pas beaucoup, c'est bien l'emploi. Le chômage de masse perdure, la précarité et la pauvreté grandissent. Depuis près de 30 ans, les gouvernements successifs ont laissé de grandes entreprises, dont Michelin, supprimer des milliers d'emplois sans contrepartie d'embauches. Ce qui a porté un sérieux coup au financement de notre protection sociale.

Pourtant chacun sait qu'une des sources importantes du financement de notre protection sociale en général est l'emploi. **100 000 salariés de plus représentent 2 milliards d'euros de cotisations.** Autres circonstances aggravantes pour le financement de notre protection sociale, ce sont les différents allègements et exonérations de cotisations sociales dont ont bénéficié les grandes entreprises dont Michelin.

De plus, la part des entreprises dans le financement de la protection sociale a diminué de 6 points passant de 40,1 % à 34,1 %. Tandis que celle des ménages croissait de 31,1 % à 40,6 %. Si aujourd'hui, il y a un réel problème de financement des retraites, ce n'est pas la faute des salariés mais bel et bien de ces employeurs qui démolissent petit à petit notre protection sociale dans son ensemble. Tout cela pour dégager d'avantages de profits et distribuer encore plus de dividendes mais aussi remettre en cause un acquis d'après-guerre .

ET LA RECONNAISSANCE DE LA PENIBILITÉ, C'EST POUR QUAND ?

68% des Français ne veulent pas partir à la retraite après 60 ans !

Ce sondage ne démontre pas que la volonté de s'attacher à un acquis, mais il est aussi la conséquence des conditions de vie au travail subies chaque jour par l'ensemble des salariés toutes catégories confondues. Ce qui pose forcément la question de la pénibilité au travail.

Cela fait des mois et des années que la CGT demande la reconnaissance de celle-ci. Le gouvernement semble vouloir intégrer ce volet dans la réforme sous un aspect qui reposerait sur un suivi personnalisé de la carrière des travailleurs et non sur la définition à priori des catégories professionnelles. La pénibilité n'est pas qu'une affaire individuelle, elle dépend avant tout de l'organisation du travail et des conditions de vie au travail. Michelin l'a déjà fait en prenant en compte les années de poste pour les départs en C.C.A.. Mais la reconnaissance réelle de celle-ci passera par notre capacité à nous mobiliser massivement.

C'est pourquoi il est important d'être très nombreux dans les rues de Clermont-Ferrand le 24 juin, nouvelle journée d'action pour l'ensemble de nos revendications : emploi, salaires, retraites.

**D'ores et déjà, le syndicat CGT Michelin
appelle les salariés, toutes catégories confondues,
à se mobiliser ce jour-là !**

Les modalités vous seront communiquées prochainement.

Clermont-Fd, le 10/06/2010

P.S. : Le syndicat CGT remercie les salariés qui ont versé dans les drapeaux lors des collectes pour la défense des salariés licenciés de Montceau-les-Mines, celles-ci ont permis de récolter 1029 euros.



J'adhère

NOM-PRENOM

Adresse

..... Service – usine.....

Tél. Portable

e-mail

A remettre à un délégué CGT de votre connaissance ou renvoyer à Syndicat CGT Michelin – Maison du Peuple –
Place de la Liberté – 63000 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04.73.36.07.71 – mail cgt.michelin@wanadoo.fr